

## CIRCULAIRE DE SECURITE N° 93

**OBJET** : Modification de sac-harnais par la Société Parachute Shop

**Matériel concerné** : Sac-harnais VECTRA équipé d'un rabat de secours supérieur engagé dans celui du bas et d'une fenêtre transparente, fabriqué à partir de décembre 1996 – Toutes tailles de sac. **TEXTE** : La non ouverture d'un conteneur secours VECTRA, après déclenchement du CYPRES, avait conduit la FFP à suspendre l'utilisation de ces matériels dans tous les cas où l'emport d'un déclencheur de sécurité est obligatoire (fiche d'information matériel n° 5 du 22 mai 2001 et extension de cette fiche du 21 juin 2001). La Société Parachute Shop nous informe que ce matériel donne satisfaction après les modifications suivantes :

- Remplacer le rabat transparent par un rabat de **forme arrondie** et confectionné avec un **nouveau matériau** plus souple
- Placer le sectionneur (cutter) du CYPRES sous le rabat n° 3 (premier rabat au-dessus de l'extracteur)

- Utiliser un extracteur RAPID 2 puissant (identifiable par un ressort de couleur noire). Les extracteurs RAPID 2 avec un ressort de couleur métallique, trop faibles, doivent être réformés.

**Instruction** : Prendre contact avec la Société Parachute Shop pour remise à hauteur des matériels concernés, que ces derniers soient équipés ou non d'un déclencheur CYPRES. La Société Parachute Shop prend ces travaux à sa charge.

**Date d'Application** : Dès Réception

**Les matériels non modifiés, équipés d'un Cyprès, demeurent interdits d'emploi quand l'emport d'un déclencheur de sécurité est obligatoire.**